

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

---

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD203

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 14

À l'alinéa 2,

I. substituer aux mots :

" des personnels ", les mots :

" du personnel ".

II. Substituer aux mots :

" mentionnés à ",

les mots :

" mentionnés aux I et II de l'article 11 de la présente loi ".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'alinéa 1 de l'article 14, et de précision rédactionnelle.